



## Plan de reprise : Part two ... L'art (harassant) de la pédagogie

Un 2<sup>ème</sup> GT s'est tenu sur la conséquente question du plan de reprise d'activité (PRA) et plus globalement sur les perspectives post 11 mai.

Le document a subi quelques modifications. La référence à la **protection des agents** et à la **progressivité de la démarche** a été renforcée. Au vu de nombreuses remontées du terrain, le rappel n'est manifestement pas inutile ... Il est même plutôt bienvenu !



### Principes généraux

Sur les orientations de fond, la DG a édicté (parfois rappelé ...) les principes suivants :

#### Pas d'urgence et cas par cas :

On ne se précipite pas toutes et tous au service/bureau ce lundi 11 mai !!

En sus, partir des contraintes de chaque agent et travailler au cas par cas. Les transports en commun sont un sujet de préoccupation extrêmement fort, et tout spécifiquement en Île-de-France.

**Bon sens :** l'objectif, c'est souplesse, aménagement et bon sens.

La (nécessaire) adaptation concerne les trois points suivants : les horaires, la charge de travail et le temps de travail.

**Suivi :** Un suivi « quantitatif » du niveau de reprise, au moyen d'un tableau, avec les organisations syndicales.



### Organisation



#### a) Présentation

#### Régime de travail

S'agissant de l'organisation du travail, en termes d'horaires, si les ouvertures de bureau (posées par la voie réglementaire) ne seront pas modifiées, la souplesse sera de mise.

À titre général, il est demandé d'éviter les heures de pointe s'agissant des transports en commun.

Des plages fixes et variables pourront éventuellement être alternées. Là-encore, c'est le cas par cas qui doit être la norme.

#### Scolarité

Il est rappelé, pour la énième fois, que l'administration ne demande pas d'attestation de non prise en charge scolaire pour les enfants et ce jusqu'au 2 juin.

S'agissant de la question scolaire, les choses vont être variables. En tout état de cause, ce n'est pas l'école « classique » qui reprend. Ce sujet là sera traité au niveau de la Fonction Publique.

#### Indicateurs de performance :

Nous avons cru comprendre que quelques uns sont angoissés par le sujet (si, si!)... La DG indique qu'elle ne peut pas se désintéresser du suivi d'activité. Logique et attendu... Cependant, elle a annoncé qu'atteindre les objectifs cibles n'est clairement pas une préoccupation pour l'année 2020, qui sera tout sauf normale.



#### b) Commentaires de SOLIDAIRES

Pour SOLIDAIRES Douanes, les annonces sont globalement adaptées. Par nature, elles sont complexes à mettre en œuvre. La situation n'est, à l'évidence, simple pour personne.

**Au niveau local, il y a pas mal de gens qui gèrent cela**

**intelligemment,** de façon pragmatique et au mieux de leurs moyens, qui ne sont pas infinis.

**... et il y a les autres ...** Parfois, les mots nous manquent pour qualifier ce qui nous remonte ici ou là. En utilisant des mots en « -isme », on oscille entre *conformisme* et *crétinisme*. De tels comportements sont non seulement inadmissibles, mais ils sont dangereux. Ceux qui estiment qu'il faut revenir en masse dès maintenant, qu'il faut avoir le c...l vissé sur son siège, pour qu'un petit cheffailon tétanisé puisse se rassurer à peu de frais, que le télétravail est une horreur absolue, n'ont manifestement rien compris aux instants que nous vivons. Il faut clairement traquer (le verbe est utilisé à dessein) ces comportements.

Pour nous, au-delà des instructions générales, **le sujet est maintenant vraiment leur déclinaison** au plan local et celui des **moyens déployés** pour la protection des agents et la sécurisation de l'accomplissement des missions.



## Moyens de protection

Nous ne pouvions pas ne pas relever un avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), qui souligne le risque de projection arrière des gouttelettes portant le virus. C'est un sujet pour les unités de surveillance notamment. Il ne s'agit bien sûr pas d'agiter des peurs, mais en tout état de cause, un retour de la médecine de prévention sur le sujet s'impose.

**Pour les masques**, la distribution est « territorialisée » (préfet du département). La Douane occupe le rang prioritaire n° 3, à l'instar des forces de sécurité.

Les masques qui sont distribués sont des modèles grand public (dont la capacité de filtration est de 90%).

Il est à noter que la DG a choisi de prendre en charge la distribution de masques pour le trajet domicile / travail. C'est d'autant plus adapté que le masque sera assez largement obligatoire dans les transports en commun.

### Visière/savon

La question de la visière de protection est en débat. Les avis sont partagés. Pour notre part, nous préférons le trop au trop peu. Toutefois, il est fortement recommandé d'associer un masque à la visière. Utilisée seule, cette dernière ne serait pas suffisamment protectrice.

Enfin, il semble y avoir une forme de consensus dans le débat gel hydroalcoolique versus savon, à privilégier plutôt le deuxième ...

**Les DI n'ont pas remonté de difficultés majeures** s'agissant des moyens de protection.

*Ce qui nous étonne franchement car, pour notre part, nous disposons de très nombreux exemples où il manque beaucoup de choses. Sans vouloir être alarmistes, il est évident que, dans le quotidien professionnel, les aspects à prendre en compte sont très nombreux.*

Pour l'heure, ce point était, est et restera un sujet de préoccupation majeure.



## Plaidoyer pour l'Île-de-France

**Cette région** qui compte plusieurs milliers d'agents est le plus grand « champ » de l'épidémie.

Métro, RER, tramways, gares bondées, ... le risque de propagation est manifeste, compte tenu de la densité de population.

Le taux actuel de transmission ne laisse aucun doute sur la sensibilité de la question.

**Le Gouvernement** met en place une obligation d'attestation pour l'utilisation des transports en commun, qui seront limités à 15 % de leur volume habituel.

Par ailleurs, il souhaite ne pas voir le trafic automobile exploser (une légère contradiction qui s'annonce ...).

En conséquence, les difficultés habituelles du quotidien vont être largement aggravées.

**SOLIDAIRES Douanes**, compte tenu des contraintes spécifiques, demande à la Direction Générale de poser un cadre spécifique pour les agents franciliens, afin de faciliter au maximum une vie qui ne va pas être simple dans les semaines qui viennent ...



## Surveillance

### Gestion des PPA (points de passage autorisés)

Pour l'heure, les axes sur cet important dossier sont le maintien d'un nombre restreint de points ouverts, la simplification des mesures administratives notamment pour les travailleurs frontaliers et le fait de limiter les contrôles au mode dynamique.

Il faudra être attentif sur les conditions matérielles (et notamment les aspects sanitaires), afin que les agents puissent travailler dans des conditions correctes et adaptées à la pandémie.

La question de la coopération avec l'Intérieur et avec les autres États membres sera évidemment au cœur du sujet.

### Gestion de cote

Nous avons indiqué qu'on ne pouvait pas voir des cotes post 11 mai ressembler à ce qu'on a connu avant le 16 mars.

Par ailleurs, il est redemandé de veiller à ne pas mettre de services courts, inapproprié dans la période.

### Services à l'arrêt / DIPA...

La question se pose notamment pour les unités SU de la direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA). On est partis pour une certaine durée semble-t-il...

En conséquence, la DG réfléchit à une éventuelle mise en place de services terrestres dans les secteurs avoisinants ! La prise de service se ferait toutefois à Roissy et à Orly. Le sujet serait à l'étude à la DG alors qu'il n'a jamais été évoqué localement... Qui balade qui ?

**Lundi 11 mai, nous passerons donc à l'étape 2. Elle est différente de celle qui l'a précédée. Elle marque le début du déconfinement.** Mais elle ne jette pas à bas toutes les mesures spécifiques et les orientations qui ont été prises. Y compris par l'administration des Douanes. **Ce n'est en aucun cas le retour à la normale.**

**Il est possible – on ne l'espère évidemment pas – qu'à l'issue de 14 ou 21 jours de déconfinement, on assiste à une reprise de l'épidémie**, surtout dans les endroits à forte circulation. Ce sombre scénario ne peut être écarté, parmi les hypothèses. Voilà qui doit nous guider, non seulement le 11 mai, mais aussi pour les 3 semaines qui viennent avant la nouvelle évaluation de la situation (2 juin).

**Nous espérons que ceci est bien intégré par toutes celles et ceux qui sont en responsabilité d'encadrement des autres.** Soucieuse de ses directeurs, la DG a souligné que ce n'est pas facile de « trancher les choses dans la solitude d'un bureau ». Certes. Cependant, ceux qui n'ont pas un comportement en adéquation avec le contexte sont manifestement en décalage complet. Leur « conception » sera audible le jour où le Covid19 ne circulera plus que dans les livres d'histoire du 21<sup>ème</sup> siècle. Ou le jour (bienheureux) où un vaccin aura été trouvé ou celui où un médicament s'avérera opérant. Lundi prochain, et même dans les semaines qui viennent, nous ne serons pas dans ce cas. **La voie est donc très claire et on ne peut tolérer d'écart.**